

Régions - Canton de Neuchâtel

12.06.2013, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 12.06.13, 05:56



Je déclare ma femme de ménage



Près de mille salaires sont versés chaque mois dans le canton de Neuchâtel via Travail au clair Sàrl. KEYSTONE

4,4 millions de francs de salaires versés en 2012 grâce au système TickeTac.

S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer: TickeTac, le chèque-emploi neuchâtelois, est une véritable réussite. En 2012, 4,4 millions de francs de salaires ont été versés par l'intermédiaire de Travail au clair Sàrl (TAC), qui garantit aux ménages privés et à leurs employés - essentiellement des femmes de ménage - d'être en règle avec les assurances sociales.

" Plus de 1000 salaires sont versés chaque mois ", indique Pascal Guillet, directeur de TAC, à La Chaux-de-Fonds. Et le nombre d'adhérents au système ne cesse d'augmenter: " On devrait atteindre 4,5 à 4,8 millions de francs à fin 2013. Depuis la création de TickeTac, l'augmentation est constante. Nous n'aurions jamais imaginé atteindre de tels montants en 2005. "

Travaux ménagers, jardinage, soutien scolaire, garde d'enfants: le chèque-emploi neuchâtelois permet de régulariser toutes sortes de travaux occasionnels effectués par des privés chez des privés. " Face à des démarches souvent complexes, des personnes renonçaient trop souvent, auparavant, à déclarer leurs employés ", se souvient Pascal Guillet.

Un salaire net moyen de 22fr.50 par heure

Depuis 2005, près de 20 millions de francs de salaires ainsi "régularisés" ont été versés dans le canton de Neuchâtel. C'est tout bénéfique pour les collectivités publiques, puisque cet argent, déclaré, est imposé. Cela renforce surtout la couverture sociale des personnes concernées, notamment en matière de futures retraites et d'assurance-chômage. 680 000 francs ont ainsi été versés aux assurances sociales en 2012 dans le canton.

Le salaire moyen net versé par l'intermédiaire du chèque-emploi est de 22fr.50. Mais TAC n'a pas voulu fixer de salaire minimum, comme c'est par exemple le cas à Genève. " Les parties contractantes fixent librement le salaire et TAC n'intervient que si le salaire s'avère particulièrement bas, ce qui est très rare ", constate Pascal Guillet.

Si quelque 1000 salaires sont désormais versés chaque mois par environ 850 employeurs différents, cela signifie-t-il que le travail au noir est devenu marginal dans l'économie domestique? " C'est évidemment impossible de connaître le nombre de femmes de ménage qui ne sont pas déclarées, puisque par définition elles travaillent au noir", répond Pascal Guillet. " Mais on constate une évolution: au début, c'était souvent une volonté des employeurs de se mettre en règle. Et aujourd'hui, ce sont de plus en plus les femmes de ménage qui l'exigent. "

Et de relever que la campagne menée en 2009 par le Secrétariat d'Etat à l'économie pour lutter contre le travail au noir a marqué les esprits: " On a reçu de nombreuses inscriptions à ce moment. "

Car toute activité rémunérée auprès d'un ménage privé doit être annoncée: le versement de cotisations sociales est obligatoire dès le premier franc de salaire! Ceci dit, il n'y a pas de traque particulière dans le canton: " L'économie domestique n'est pas une priorité ", relève Philippe Juillerat, chef de l'Office neuchâtelois de contrôle. " Cela arrive que l'on intervienne sur dénonciation, mais les personnes contrôlées sont souvent parfaitement en règle. Pour certains voisins, une femme de ménage ne peut être qu'au noir. . . "

Formation grâce à Recif

L'association Recif, Centre de rencontres, de formation et d'échanges interculturels pour femmes, forme une vingtaine d'aides ménagères dans le canton de Neuchâtel chaque année. Elle gère aussi une bourse de l'emploi: " Toutes les femmes de ménage sont déclarées à travers Travail au clair ", indique sa responsable Akemi Gobet. Les tarifs sont, là, fixes: Recif fixe un salaire brut minimum de 25fr.60 par heure. Si on ajoute les charges sociales de l'employeur, le coût total pour celui-ci est de 29fr50. L'aide-ménagère reçoit de son côté, selon son permis de séjour, entre 24fr. et 18fr90.

"TOUT PART AUX IMPOTS"

Y a-t-il encore de nombreuses employées de maison qui travaillent au noir dans le canton de Neuchâtel? Impossible de le savoir. Mais on trouve, visiblement, les deux cas.

Ainsi, cette cinquantenaire d'origine italienne, qui fait quelques ménages sur le Littoral, a toujours été déclarée. " Je sais qu'il y a beaucoup de femmes qui veulent travailler au noir, mais pour moi ça a toujours été exclu. Ou bien c'est moi qui demande à être annoncée à Travail au clair, ou bien c'est mon employeur, mais en général ça se passe très bien. Personne ne m'a jamais demandé de travailler sans être déclarée. Combien je demande? 25 francs."

Par contre, nous avons contacté, via une annonce sur internet, une mère de famille portugaise, habitant La Chaux-de-Fonds, qui ne veut pas entendre parler de contrat: "Le jour où mes enfants seront grands, je prendrai un vrai travail, avec un contrat. Mais là, pour quelques heures par semaine, si on les déclare, tout part aux impôts. Après, il ne reste plus rien... " Quel salaire horaire demande-t-elle à un éventuel employeur? " 19 ou 20 francs."

EN SUISSE ROMANDE

LE VALAIS PIONNIER Des chèques-emploi existent dans tous les cantons romands. Le Valais est le premier à avoir utilisé ce système, qui s'inspire de la France, en 1998. Par contre, le système n'existe pas encore en Suisse alémanique.

ET DANS LE JURA? Le canton du Jura a fait de même à travers Caritas Jura, en 2007. En 2012, 1,2 million de francs de masse salariale a été versée par 292 employeurs.

65 MILLIONS Au total, les cantons romands ont versé pour 65 millions de francs de salaires l'an passé, dont 11,5 millions de charges sociales. C'est Genève qui affiche les plus gros montants: 35,7 millions de masse salariale, 4620 employeurs.

Par FRANÇOISE KUENZI

Départ ou Arrivée Genève?

www.ebookers.ch/vol_geneve

Profitez de nos promos sur les vols Réservez à tarifs réduits!



Choisir sa pub